



Ottawa, Canada

Volume 9, N° 17
(Hebdomadaire)

le 29 avril 1981

Voyage en Allemagne du ministre de la Défense nationale	1
La loi sur les prêts aux étudiants tient compte des études techniques	2
Transport au Yukon	3
Voyage d'études en Europe	3
Le Canada et la situation au Liban ...	3
Aide canadienne aux victimes des tremblements de terre en Grèce	3
Vingt-cinquième anniversaire des centres fédéraux de documents	3
Le "village" de l'ACDI au Salon de la femme à Montréal	4
Élections québécoises	4
Aide fédérale au Québec en matière énergétique	4
Plan Marshall pour le Tiers-Monde? ..	5
Liquéfaction du charbon	5
Nouvelle tente conçue pour camper hiver comme été	5
Étude sur les pluies acides	6
Banque de sérum animal	6
Les voyages des Canadiens en 1980 ..	6
Nouvelle entente de parrainage	6
Recyclage de l'aluminium	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Voyage en Allemagne du ministre de la Défense nationale

Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, a participé à la vingt-neuvième réunion du Groupe des plans nucléaires (GPN) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), réunion qui s'est tenue à Bonn (République fédérale d'Allemagne) les 7 et 8 avril.

L'ordre du jour de la réunion, présidée par le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, portait sur la modernisation de l'armement nucléaire stratégique de l'OTAN, sur le contrôle des armes nucléaires tactiques et sur leur rapport avec les négociations du Traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Le représentant permanent du Canada auprès de l'OTAN, M. l'ambassadeur J.G.H. Halstead, et le chef de l'état-major de la Défense, le général Ramsey Withers, assistaient également à cette réunion.

M. Lamontagne a profité de la réunion du GPN pour effectuer une visite officielle en République fédérale d'Allemagne, en réponse à une invitation de son homologue, M. Hans Apel.

Après Bonn, le Ministre s'est rendu à Munich où il a reçu des informations sur les Forces armées de l'Allemagne de l'Ouest.

Accord Canada-Allemagne

Le fait saillant de la visite de M. Lamontagne a été la signature d'un accord autorisant la Force aérienne de l'Allemagne de l'Ouest à utiliser les installations de Goose Bay (Labrador) pour l'entraînement au vol à basse altitude.

L'échange de Notes constituant l'Accord a été signé à Bonn, le 8 avril, par M. Klaus Goldschlag, ambassadeur du Canada en République fédérale d'Allema-



Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a assisté à la signature de l'Accord sur l'utilisation de la base de Goose Bay par la Force aérienne allemande. Sur la photo, prise à cette occasion, on reconnaît (de gauche à droite au premier plan), M. Goldschlag, ambassadeur du Canada à Bonn, M. Gilles Lamontagne, M. Hans Apel, et M. van Well, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest.

C'était cette semaine...

Le 27 avril 1896 après la démission de Sir Mackenzie Bowell, le gouverneur général du Canada invita le secrétaire d'État, Sir Charles Tupper, à former un nouveau gouvernement. Tupper resta au pouvoir trois mois seulement, les conservateurs ayant été battus par les libéraux aux élections du 23 juin de la même année. Sir Wilfrid Laurier, qui succéda à Sir Charles Tupper, entra en fonction en juillet.

gne, et par M. Guenther van Well, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de ce pays.

Aux termes de l'Accord, la Force aérienne allemande pourra garder en garnison à Goose Bay jusqu'à 200 membres et maintenir 16 aéronefs, sous la supervision des Forces armées canadiennes qui veilleront au respect des règlements canadiens de sécurité.

L'Accord restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1983.

Le ministre Lamontagne s'est dit heureux de cet accord, preuve que deux pays de l'OTAN peuvent s'entraider, par un accord bilatéral, pour augmenter l'efficacité de leur défense au sein de l'Alliance. Il a ajouté que cet accord apportait une solution au problème que pose le vol à basse altitude dans des régions très peuplées comme celle de l'Allemagne de l'Ouest.

Une coopération semblable à celle qu'envisage l'Accord existe déjà et a fait ses preuves à la base de Shilo (Manitoba) où s'entraînent des bataillons blindés allemands.

Les Allemands se joignent à d'autres alliés de l'OTAN qui utilisent les installations à Goose Bay.



Durant son voyage en Allemagne de l'Ouest, le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne (à droite sur la photo) a assisté à des manoeuvres dans les environs d'Ulm. Il était accompagné de son homologue, M. Hans Apel (au centre) et de deux officiers des Forces armées allemandes.

La loi sur les prêts aux étudiants tient compte des études techniques

Le Parlement a adopté un projet de loi visant à modifier la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, présenté par le secrétaire d'État, M. Francis Fox.

Cette loi, entrée en vigueur en 1964, permettait d'accorder à des étudiants à plein temps de niveau postsecondaire (qui autrement ne pourraient poursuivre leurs études) des prêts garantis et exemptés d'intérêt pendant la durée de leurs études.

L'objet principal du projet présenté était de modifier la Loi afin qu'elle tienne compte de certains changements survenus dans les cours choisis par les étudiants, notamment leur inscription en nombre grandissant aux cours donnés par des établissements techniques, communautaires et professionnels.

M. Fox a souligné le fait qu'il avait discuté de la question avec des représentants de l'Union nationale des étudiants.

Dorénavant, la durée minimale des cours pour être admissible à l'aide financière passe de 26 à 12 semaines. Le gouvernement reconnaît ainsi la nécessité

d'examiner les besoins financiers des étudiants qui suivent des cours dans des établissements d'enseignement postsecondaire autres que des universités.

Autres changements

Le prêt annuel maximal de \$1 800 par an (\$900 par semestre pour les personnes inscrites à un programme d'une durée supérieure) est maintenant calculé en fonction d'une somme hebdomadaire maximale de \$56,25. Cette mesure permet d'établir un lien entre le prêt accordé à un étudiant et la durée du cours auquel il est inscrit. Les étudiants qui suivent des cours pendant une période de 13 à 15 semaines faisant partie d'un programme d'une durée supérieure, ou ceux qui poursuivent des études d'une durée de 26 à 31 semaines, resteront admissibles à des prêts maximaux de \$900 et \$1 800 respectivement.

La somme totale qu'un étudiant peut emprunter au cours de ses études demeure fixée à \$9 800.

Les étudiants qui ont une adresse per-

manente au Canada peuvent demander une aide financière sans devoir attendre d'avoir vécu 12 mois au Canada comme auparavant. Aux termes des dispositions de l'ancienne loi concernant l'immigration, seuls les étudiants immigrants à qui on reconnaissait officiellement le statut de résident permanent à leur entrée au Canada étaient admissibles à un prêt. Les étudiants ayant un visa n'étaient pas admissibles.

La nouvelle loi renferme des dispositions permettant d'exclure des avantages du programme (prêts et exemption d'intérêt) les étudiants qui, sans motif valable, ont manqué à leurs engagements, et dont les prêts ont été remboursés par le gouvernement fédéral aux termes des dispositions de garantie de la Loi.

Le règlement d'application de la Loi est modifié afin que les modalités de remboursement de la dette soient en fonction de l'importance de la dette et que celle-ci soit remboursée en dix ans au maximum.

Le délai accordé pour entamer des poursuites aux termes de la Loi est

(suite à la page 8)

Transport au Yukon

Le réseau de transport de la compagnie ferroviaire White Pass & Yukon sera amélioré afin de répondre aux besoins actuels et futurs du Yukon.

Le gouvernement canadien accordera à la White Pass la somme de \$5 millions, à laquelle s'ajoutera un montant de \$1 million donné par le gouvernement du Yukon, sous forme d'un prêt sans intérêts, remboursable sur une période de 20 ans à partir de 1984.

"La principale préoccupation de toutes les parties en cause a été de trouver une solution qui conserverait l'intégrité d'un réseau combiné de transport routier, ferroviaire et maritime pour les années à venir", a déclaré le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro.

Voyage d'études en Europe

Cette année, pour la première fois, des dirigeants syndicaux ont pris part à un voyage d'études en Europe parrainé par le ministère des Affaires extérieures, le service de l'information de l'OTAN et le ministère de la Défense nationale.

Ce voyage, inscrit dans le cadre d'un programme permanent, donne aux participants l'occasion de mieux connaître certains aspects de la politique étrangère canadienne et divers engagements internationaux canadiens.

Par le passé, des groupes de parlementaires, de professeurs d'école secondaire et de journalistes d'hebdomadaires canadiens ont pris part à des voyages d'études semblables. Cette année, en plus des cinq chefs syndicaux, le groupe comprenait 12 dirigeants municipaux de tout le Canada.

Durant le voyage de sept jours, le groupe a visité l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à Paris, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la mission canadienne auprès de la Communauté européenne à Bruxelles, ainsi que le quartier général suprême des puissances alliées en Europe (SHAPE), près de Mons (Belgique).

Avant leur départ, le 10 avril, pour Paris et Bruxelles, les membres du groupe ont séjourné à Ottawa, où ils ont participé à des séances d'information données par des fonctionnaires du gouvernement.

Le Canada et la situation au Liban

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a exprimé sa profonde inquiétude devant la vague récente de violence qu'a connue le Liban et à la suite de rapports particulièrement préoccupants faisant état de nombreux morts et blessés dans la population civile.

"Le Canada invite instamment toutes les parties au conflit à interrompre les hostilités et à respecter le cessez-le-feu. Il les exhorte également à respecter les autorités dûment constituées, à négocier la solution de leurs différends et à tenter de rétablir la stabilité au Liban", déclare un communiqué du ministère des Affaires extérieures. Le communiqué ajoute que ces points ont été portés à l'attention des gouvernements libanais et syrien, ainsi qu'à celle d'autres parties intéressées.

M. MacGuigan a annoncé que toute demande d'aide en faveur du Liban, lancée par un organisme humanitaire internationalement reconnu recevrait un accueil favorable de la part du Canada.

Aide canadienne aux victimes des tremblements de terre en Grèce

Le Canada fournira un montant supplémentaire de \$50 000, par l'entremise de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (LSCR), pour venir en aide aux victimes des récents tremblements de terre en Grèce.

La subvention sera puisée à même le budget des secours d'urgence de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et elle servira à l'achat des produits que la LSCR et la Croix-Rouge grecque considèrent comme les plus urgents.

À la fin de février et au début de mars, des tremblements de terre dont l'amplitude allait de 5,6 à 6,6 sur l'échelle Richter ont touché Athènes, Corinthe et le Nord-Ouest de la Grèce.

Cette subvention fait suite à une contribution de \$25 000 consentie, en février, par l'ACDI à la Croix-Rouge afin de permettre l'envoi par avion de 550 parkas dans ce pays.

Vingt-cinquième anniversaire des centres fédéraux de documents



Une cérémonie a marqué, le 8 avril, le vingt-cinquième anniversaire de l'ouverture du premier centre fédéral de documents (sur la photo). D'autres centres ont été créés dans les villes où se trouvent de nombreux services du gouvernement canadien, soit à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. En fait, environ 5 p. cent seulement de tous les dossiers gouvernementaux sont conservés pour leur valeur historique. Les autres sont éliminés dans les centres fédéraux de

documents, permettant aux contribuables de réaliser des économies globales d'environ \$5 000 000 par an en plus de libérer de l'espace. Tous les centres sont dotés de dispositifs de sécurité maximale et de locaux à atmosphère réglée pour l'entreposage de bandes d'ordinateurs, de microfilms et de films inactifs. Un ancien ministre, M. Jack Pickersgill, a reçu une deuxième clé du Centre, geste symbolique rappelant qu'en 1956 il avait aussi reçu la clé de ce centre lors de l'inauguration.

Le "village" de l'ACDI au Salon de la femme à Montréal

Pour la deuxième année consécutive, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) participe au Salon de la femme qui se tient actuellement à Montréal.

En 1981, l'ACDI invite toute la population à rencontrer des femmes du Tiers-Monde et des coopérants canadiens à son "village", créé spécialement pour l'occasion sur le thème *Le Tiers-Monde, la femme et l'ACDI*.

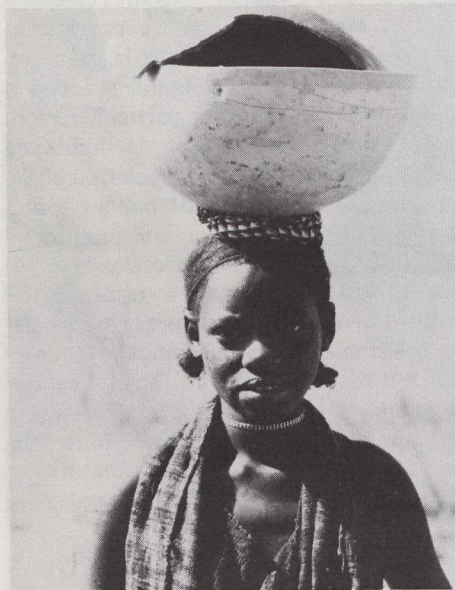
Que ce soit au centre communautaire ou à la place du marché du "village", des femmes du Pérou, du Bangladesh, des Antilles et du Niger livreront leur expérience et parleront de leur pays, de leur famille et de l'appui que le Canada leur apporte par l'entremise des multiples programmes de développement, de santé et d'éducation de l'ACDI. Elles diront aussi comment, dans les campagnes comme dans les villes, elles réussissent de plus en plus à s'organiser elles-mêmes: les femmes obtiennent des prêts pour l'achat d'instruments agricoles, forment des équipes pour défricher la terre ou creuser des puits, s'initient aux soins de santé, demandent des conseils sur la régulation des naissances, construisent des cliniques et mettent sur pied de petites industries artisanales.

Elles sont un milliard à vivre en milieu rural et la survie de leur famille dépend souvent de la vente de leurs produits agricoles et de leurs travaux d'artisanat. Ainsi, sur la place du marché du "village", elles montrent, entre autres, comment tisser un panier de paille ou préparer une sauce aux arachides pour le riz ou le poulet. Ces femmes qui doivent constamment faire preuve d'imagination et d'une capacité d'adaptation hors de l'ordinaire pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux des leurs, ont également beaucoup à nous apprendre.

Au programme des activités quotidiennes du "village", on compte des expositions d'artisanat avec des démonstrations de techniques utilisées dans plusieurs continents. On y prépare des "petits plats" des quatre coins du globe que les visiteurs peuvent goûter tout en assistant à divers spectacles de chants et de danses traditionnels hautement colorés.

On y donne aussi un aperçu des quelque 1 500 projets d'organismes privés canadiens.

En plus de soutenir le travail de ces organismes à travers le monde, l'ACDI



Michel Fougère, ACDI

Femme du Niger.

administre des centaines d'autres projets allant du financement de coopératives agricoles au Pérou à la formation de femmes travaillant dans l'industrie antillaise du vêtement. De la même façon, plusieurs banques de développement international, comme la Banque africaine de développement, et des organismes internationaux, comme l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé, reçoivent un soutien financier de l'ACDI. Aussi, pour permettre au grand public de se familiariser avec l'ensemble de ces divers programmes, des rencontres avec des coopérants canadiens et des agents de l'ACDI sont-elles prévues pendant toute la durée du salon.

Élections québécoises

Le gouvernement de M. René Lévesque a été reporté au pouvoir à la suite des élections provinciales générales du 13 avril.

Le Parti québécois de M. Lévesque a remporté 80 sièges et 49,2 p. cent des votes, tandis que le Parti libéral du Québec, sous la direction de M. Claude Ryan, en remportait 42 avec 46 p. cent des votes.

Le parti de l'Union nationale qui a obtenu 4,1 p. cent des votes n'a pu faire élire aucun député et son chef lui-même, l'ancien député fédéral Roch LaSalle, a été défait.

Aide fédérale au Québec en matière énergétique

De 1974 à la fin de 1980, le gouvernement canadien a versé, dans le cadre de son Programme d'indemnités pétrolières, \$4,8 milliards afin de permettre aux Québécois d'avoir accès à l'essence et à l'huile à chauffage à un prix raisonnable.

Dans un discours qu'il prononçait dernièrement devant les membres de la chambre de commerce de St-Félicien (Québec), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a souligné que le gouvernement canadien n'avait pas voulu permettre que le pétrole importé soit vendu aux Canadiens au prix mondial, car avoir adopté une telle politique serait revenu à grever démesurément le budget des familles à faible et à moyen revenus. M. Lalonde a fait remarquer qu'un baril de pétrole importé coûte en moyenne \$43,50, mais que les consommateurs québécois ne le payent que \$24,90, puisque la différence est payée par le gouvernement.

Par ailleurs, M. Lalonde a ajouté que le gouvernement consacrerait plus de \$1 milliard au Québec, au cours des quatre prochaines années, pour promouvoir la recherche, les économies d'énergie, le remplacement du pétrole par d'autres formes d'énergie, etc. Il espère que d'ici une décennie, grâce au Programme national de remplacement du pétrole, cette forme d'énergie servira à répondre à 10 p. cent seulement des besoins énergétiques des Québécois, dans les secteurs autres que celui du transport. Le Ministre a noté qu'au Québec le pétrole représente 61 p. cent de l'énergie consommée dans les foyers, 55 p. cent de l'énergie consommée dans les édifices commerciaux et 41 p. cent de l'énergie consommée par l'industrie.

Le ministre Lalonde a annoncé que le gazoduc Québec-Maritimes serait mis en chantier en mai. Il sera construit par la société Gazoduc Trans-Québec et Maritimes au coût d'environ \$1,2 milliard. Les travaux pour l'enfouissement de la conduite principale débiteront au mois de mai au Lac-des-Deux-Montagnes, près de Boisbriand, dans la région de Montréal.

M. Lalonde a ajouté que dans le cadre du Programme énergétique national, le gouvernement canadien verserait quelque \$80 millions à l'industrie forestière québécoise, en 1981, afin de l'aider à utiliser plus efficacement les résidus d'exploitation comme source d'énergie.

Plan Marshall pour le Tiers-Monde?

Le doyen de la faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia, à Montréal, M. Pierre Simon, a proposé récemment la mise en place d'un plan Marshall destiné à relever l'économie des pays en voie de développement.

Devant une soixantaine d'hommes d'affaires invités à un dîner-causerie de la Chambre de commerce suisse, M. Simon a suggéré que les pays arabes producteurs de pétrole (OPEP) et les sept pays les plus industrialisés fournissent, à part égale, la moitié de la somme nécessaire au financement de ce programme, copié sur le "plan Marshall" qui a permis de relever l'économie des pays européens après la Seconde Guerre mondiale.

L'autre moitié serait financée par des obligations spéciales émises sur le marché par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international ou une autre institution créée spécialement à cette fin.

Ces obligations seraient "libellées dans une monnaie nouvelle, par exemple l'écu mondial", ce qui assurerait la stabilité de l'investissement puisque sa valeur et son taux d'intérêt seraient déterminés en fonction d'un "panier de monnaies" qui, elles, seraient plus dépendantes du marché.

Liquéfaction du charbon

Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, ont annoncé au début du mois que l'on entreprendrait une étude sur la transformation éventuelle du charbon du Cap-Breton en pétrole et en gaz.

Il s'agit de déterminer si la liquéfaction du charbon est possible en Nouvelle-Écosse et, dans l'affirmative, lequel de deux emplacements au Cap-Breton serait le plus indiqué: Greenfield près des mines de charbon ou la raffinerie de Gulf Oil à Port Tupper.

Un consortium de sociétés privées et de sociétés de la Couronne financera l'étude de \$1,5 million.

Une usine de liquéfaction emploierait 1 500 personnes et produirait de 25 000 à 50 000 barils de combustible par jour.

Péto-Canada jouera un rôle important dans l'étude, de même que Nova Scotia Resources Ltd, agence de la Couronne créée l'an dernier.

Nouvelle tente conçue pour camper hiver comme été

Les amateurs de camping qui n'osent pas affronter les températures hivernales peuvent maintenant jouir de leur passe-temps favori hiver comme été.

Un inventeur de Montréal, M. Pierre Jutras, a créé pour eux une tente en forme de ballon ne nécessitant aucune armature, assez grande pour abriter une famille moyenne et qui se range dans un placard quand on ne s'en sert pas. (Elle prend alors la place de deux sacs de couchage.) L'ensemble de l'équipement ne pèse pas plus de 12 kilogrammes.

M. Jutras et sa femme ont essayé la tente en janvier dernier, en pleine campagne. "Tandis qu'il faisait moins 35 degrés celsius, ce qui en réalité, à cause du vent, correspondait à moins 50, nous nous sommes réveillés une nuit parce qu'il faisait trop chaud. La température dans la tente dépassait 26 degrés celsius", raconte Mme Jutras.

Caractéristiques

La tente est une structure gonflable à paroi simple, sorte de tente-ballon légèrement pressurisée à laquelle on peut ajouter une deuxième membrane, formant ainsi un espace d'air stable de cinq à 30 centimètres entre les deux membranes. En hiver, la deuxième membrane constitue une protection supplémentaire contre le froid, et en été elle protège de la chaleur.

La tente, haute de 2,05 mètres, a un

plancher de 4,8 mètres de long sur 3,6 mètres de large. Elle a quatre fenêtres.

Cette toile ne devient jamais humide et les moustiques ne peuvent pénétrer à l'intérieur à cause d'une légère pression d'air qui s'exerce vers l'extérieur et repousse les insectes.

Toile sans armature

La tente qui n'a pas d'armature tient debout grâce à un ventilateur, sorte de petit bulbe gonflable ou de soufflerie, qui admet l'air de l'extérieur pour le pousser dans le ballon où une soupape de sortie régularise la pression interne et assure ainsi un renouvellement au gré de l'utilisateur. C'est cette pression qui élimine tout besoin de support rigide, cordes ou tendeurs. L'énergie nécessaire pour alimenter le ventilateur est équivalente à celle consommée par une ampoule de 100 watts. Cette énergie peut provenir d'une source de 110 volts ou d'une batterie d'auto de 12 volts, ou de la combinaison des deux.

La tente, qu'une personne seule peut monter en 15 minutes, est chauffée par un poêle "tout combustible" mis au point par M. Jutras.

La tente-ballon n'est pas réservée aux seuls campeurs, elle peut être utilisée dans l'industrie, par exemple, lors de l'exploration minière dans le Grand Nord, déclare son inventeur.



Confortablement installés sous leur tente, M. et Mme Jutras discutent avec un ami.

Étude sur les pluies acides

Une étude de deux ans sera entreprise pour déterminer les effets néfastes des pluies acides sur les forêts canadiennes, a déclaré Mme Gloria Delisle, microbiologiste à l'Université Queen's, à Kingston (Ontario).

Mme Delisle a affirmé au cours d'une rencontre universitaire récente que les régions densément boisées étaient sensibles aux pluies acides, à cause de leur effet sur la qualité du sol.

Les pluies acides, qui tombent en quantité abondante sur le Nord-Est du Canada et des États-Unis, résultent de la combustion du charbon, qui produit des oxydes pouvant être transportés sur une distance de plusieurs milliers de kilomètres.

Mme Delisle concentrera son attention sur deux régions: l'une près de la rivière Batchawana, au nord de Sault-Ste-Marie (Ontario); l'autre au nord de la ville de Québec.

Banque de sérum animal

La création récente d'une banque de sérum animal aidera les chercheurs dans la lutte contre les maladies du bétail.

Cette banque, mise en place par les chercheurs du ministère de l'Agriculture, servira à informer les vétérinaires sur les antécédents des maladies affectant le cheptel canadien.

Habituellement, le dépistage de ces maladies s'effectue par des examens cliniques et des autopsies, méthodes efficaces mais qui coûtent cher et qui exigent beaucoup de temps et de main d'oeuvre.

La Banque permet de prélever chez des groupes représentatifs de bovins et de porcs, des extraits du sérum que l'on garde congelé. Leur analyse permet de détecter la présence d'anticorps fabriqués par les sujets malades.

"Si une maladie grave devait se déclarer du jour au lendemain, la banque de sérum pourrait nous aider à retracer l'évolution de la maladie et permettrait de déterminer où les moyens de lutte seraient les plus efficaces", explique M. J. Kellar, chef de la planification de la lutte contre la brucellose à la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture.

Les échantillons de sang, qui sont

réutilisables, permettront également aux chercheurs de déterminer quelles sont les maladies exotiques présentes au Canada sans avoir à effectuer d'enquêtes très coûteuses. Le sang peut aussi servir à détecter les maladies des systèmes respiratoire, digestif ou reproductif du bétail dues à des virus ou à des bactéries.

"Depuis le début du programme, plus de 38 000 prélèvements ont été recueillis, identifiés et emmagasinés à l'Institut de recherches vétérinaires à Ottawa... Nous pouvons donc retirer des échantillons sanguins de la banque selon la race, la zone géographique, l'âge, le sexe ou autres caractéristiques du troupeau et de l'animal", ajoute M. Kellar.

Les voyages des Canadiens en 1980

Une étude commanditée par l'Office de tourisme du Canada, *Voyages d'agrément des Canadiens en 1980*, fait ressortir que les Canadiens ont effectué cette année-là, 8,9 millions de voyages-personne, ce qui représente une hausse de 7 p. cent par rapport à 1979.

Soixante-sept p. cent de ces voyages sont faits au Canada, 26 p. cent aux États-Unis et 13 p. cent outre-mer. (Le total dépasse plus de 100 p. cent parce que, dans certains cas, les voyageurs ont visité plus d'une région au cours d'un même voyage.)

Pour la première fois depuis 1977, 71 p. cent des voyages effectués au Canada, l'ont été en automobile.

Il ressort également de l'étude que les Canadiens voyagent moins longtemps et moins loin, soit en moyenne 12,6 nuits (chiffre le plus bas des cinq dernières années) et à 1 425 kilomètres de leur domicile dans plus de la moitié des cas.

Les Canadiens dépensent en moyenne \$581 au Canada, \$1 123 aux États-Unis et \$2 287 dans les pays d'outre-mer, ce qui constitue une augmentation respective de 13, 14 et 12 p. cent sur 1979.

Plus de Canadiens voyagent au printemps et à l'automne et 32 p. cent préfèrent les "voyages hors des sentiers battus", en groupes plus petits, dans des endroits éloignés des villes et des grands centres. Ces mêmes répondants montrent un intérêt très vif pour les activités de plein air et sont plus enclins à voyager au Canada que les "mordus d'aventures" (30 p. cent), les "affamés de soleil" (20 p. cent) et les "amateurs de voyages sans souci" (18 p. cent).

Nouvelle entente de parrainage

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a signé une entente de parrainage avec le Congrès canado-polonais représenté par son président, M. John Cazuba. Grâce à cet accord, il sera plus facile aux branches régionales du Congrès ainsi qu'à ses organismes affiliés de venir en aide aux réfugiés aux termes de la Convention et à ceux qui ont choisi de s'expatrier de l'Europe de l'Est.

Les ententes-parapluie permettent une plus grande participation des groupes locaux affiliés en éliminant, en grande partie, la perte de temps et la paperasserie imposées dans l'organisation du parrainage au niveau local. L'entente conclue expose les responsabilités du Congrès canado-polonais ainsi que celles du gouvernement du Canada. Elle ressemble à celles signées avec le Comité canado-ukrainien et l'Association nationale tchécoslovaque du Canada dont la préoccupation première est le parrainage d'immigrés d'Europe de l'Est.

Plus de 40 ententes de ce genre ont déjà été signées jusqu'ici.

Selon les prévisions du Programme d'aide aux réfugiés de 1981, 4 000 personnes de l'Europe de l'Est devraient venir s'établir au Canada cette année.

Recyclage de l'aluminium

Une nouvelle entreprise spécialisée dans le recyclage des panneaux de signalisation routière a vu le jour: la Société de récupération de l'aluminium (SOREAL), installée à Louisville (Québec).

Le président de la compagnie, M. Couturier, a précisé que la récupération des panneaux engendreraient une économie de 75 p. cent pour les administrations publiques.

La compagnie a déjà obtenu un contrat de l'Office des autoroutes pour la récupération de 1 350 mètres carrés de panneaux d'aluminium.

M. Couturier négocie en ce moment avec le gouvernement de l'Ontario et avec certaines municipalités qu'intéresse ce recyclage car la durée d'un panneau varie de sept à dix ans seulement.

SOREAL qui emploie sept employés prévoit se lancer plus tard dans le polissage et le nettoyage des nombreuses pièces d'aluminium entrant dans la fabrication des produits de consommation.

La chronique des arts

Nouveau succès d'Anne of Green Gables au Centre national des arts

Depuis plus de 16 ans, la comédie musicale *Anne of Green Gables* enchante les spectateurs du monde entier.

La comédie est tirée d'un livre publié en 1908 par Lucy Maud Montgomery. Elle raconte les aventures et mésaventures d'une adorable orpheline aux cheveux roux et au visage criblé de taches de rousseur, que Mark Twain décrivit comme "la plus charmante héroïne enfantine". Anne, adoptée par erreur, illuminera l'existence de Marilla Cuthbert et de son frère Matthew, deux célibataires d'un certain âge vivant dans l'Île-du-Prince-Édouard.

L'engouement suscité par cette comédie musicale est tel que le festival de Charlottetown la présente tous les ans depuis 1965. En outre, *Anne of Green Gables* a remporté un véritable triomphe lors de deux tournées canadiennes et elle a tenu l'affiche d'un théâtre de Londres en 1969; elle y fut saluée comme étant "la meilleure comédie musicale de l'année". Elle a été présentée également lors de l'Exposition universelle de 1970 à Osaka (Japon).

Tout comme le livre (qui a été traduit en 60 langues), la comédie musicale plaît à tout le monde parce qu'elle traduit à merveille l'universalité et la joie de vivre de la jeunesse. Les chansons sont délicieuses et pleines de vivacité, évoquant fidèlement les personnages principaux du roman: Anne, l'héroïne imaginative et précoce, Marilla, la rude mais gentille célibataire, et Matthew, le doux et timide frère de Marilla.

De nombreux épisodes du livre figurent dans la comédie, par exemple: l'émoi causé par l'arrivée d'Anne dans la maison de Marilla et Matthew qui se demandent s'ils vont la garder, la malheureuse tentative d'Anne cherchant vainement à teindre ses cheveux roux, la première dégustation de crème glacée et la rivalité scolaire opposant Anne et Gilbert Blythe.

Du livre à la comédie musicale

Donald Harron, comédien, personnalité du monde de la radio, du théâtre, de la télévision et du cinéma, eut l'idée, en 1955, de tirer du livre *Anne of Green Gables*, une émission télévisée musicale. Il s'assura de la collaboration du producteur et metteur en scène Norman Campbell, lequel composa la musique. L'émission obtint un succès immense en 1956 et



Anne et Matthew

1958. Quelques années plus tard, l'on demanda à MM. Haron et Campbell d'adapter la version télévisée pour la mettre à l'affiche du festival de Charlottetown de 1965. *Anne of Green Gables* connut alors une notoriété nationale et devint l'un des spectacles les plus populaires de l'histoire du théâtre canadien.

Anne of Green Gables était récemment à l'affiche du Centre national des arts, à Ottawa, où elle a connu à nouveau un grand succès.

Le rôle d'Anne était tenu par Susi Cuthbert; Elizabeth Mawson et Douglas Chamberlain incarnaient respectivement Marilla et Matthew.

Lucy Maud Montgomery

L'auteur des célèbres aventures d'*Anne of Green Gables* est née à Clifton Corner (Île-du-Prince-Édouard) en 1874. Les noms de *Green Gables*, de *Lake of Shining Waters* et les multiples péripéties que décrit le livre sont tirés des souvenirs d'enfance de l'écrivain.

Très tôt, Lucy s'intéressa à la prose et à la poésie et la publication d'un de ses poèmes dans le journal local, alors qu'elle n'a que 15 ans, l'incita à persévérer.

Après avoir quitté le Prince of Wales College, en 1894, elle enseigna pendant un an, suivit, durant deux ans, des cours à l'Université Dalhousie (Halifax), revint enseigner à l'Île-du-Prince-Édouard, occupa pendant un an un emploi de journaliste au *Daily Echo* d'Halifax et retourna

à l'Île-du-Prince-Édouard où elle partagea son temps entre les tâches ménagères et l'écriture. De 1904 à 1906, elle écrivit *Anne of Green Gables*.

En l'espace de deux ans, cinq éditeurs ont refusé le manuscrit d'*Anne of Green Gables*. Après l'avoir laissé de côté quelque temps, Lucy Maud Montgomery se décida à envoyer le manuscrit à L.C. Page and Co., éditeurs à Boston. Le livre parut enfin en 1908. Du jour au lendemain, Lucy Maud Montgomery et *Anne of Green Gables* devenaient célèbres.

Bien qu'elle ait écrit 21 romans, de nombreuses nouvelles et un recueil de poésie, Lucy Maud Montgomery demeure avant tout l'auteur d'*Anne of Green Gables*.

Renoir de \$3 millions acheté \$12

Un tableau, acheté au prix de \$12 dans un magasin de meubles d'occasion de Québec, pourrait être un authentique Renoir, d'une valeur de \$3 millions.

C'est du moins ce qui ressort des démarches effectuées jusqu'à maintenant par M. Jean-Marie Patry qui s'est porté acquéreur de ce tableau intitulé *Femme au bord de la mer* en août 1978.

M. Patry a expliqué au cours d'une entrevue accordée au *Journal de Québec* qu'il n'avait pas remarqué au moment de son achat que cette oeuvre portait la signature de Renoir.

"Parmi plusieurs autres, il y avait ce tableau. En y regardant de près, j'ai constaté que c'était une huile véritable et non une reproduction. Comme il me plaisait, je l'ai acheté, sachant bien que sa valeur réelle était sûrement supérieure.

C'est un ami de M. Patry qui remarqua la signature, deux ans plus tard seulement après l'achat.

M. Patry soutient qu'un spécialiste du Metropolitan Museum de New York lui a certifié que l'oeuvre, si elle se révèle effectivement authentique, aurait une valeur de quelque \$3 millions.

Un spécialiste dans la restauration des oeuvres d'art, l'abbé Henri Gilbert, a confirmé avoir examiné le tableau de M. Patry le 19 mars dernier. Selon lui, il ne fait aucun doute qu'il s'agit bel et bien d'un authentique Renoir. M. Gilbert a également confirmé que ce tableau était identique à celui qui est exposé au Metropolitan Museum de New York, mais dont l'authenticité a souvent été mise en doute.

Nouvelles brèves

Les candidats libéraux ont remporté la victoire lors de deux élections fédérales partielles qui ont eu lieu le 13 avril. Dans London Ouest (Ontario) le siège a été remporté par M. Jack Burghardt, annonceur à la télévision, et dans la circonscription de Cardigan (Île-du-Prince-Édouard), la victoire est allée à M. Bennett Campbell, ancien premier ministre de cette province.

L'Université de Sherbrooke offre un nouveau programme conduisant au diplôme de santé communautaire. Le programme est placé sous la responsabilité du département des sciences de la santé communautaire de la faculté de médecine.

Le Musée des beaux-arts de Montréal vend un sac qui se veut le reflet du Musée et rassemble des qualités esthétiques et pratiques. Le sac est une création de l'artiste montréalais François Dallegret. Sur un fond écru s'entrecroisent en bleu, rouge et jaune le cercle, le carré et le triangle. D'un côté, le nom du Musée est reproduit en renversé dans la base du triangle tandis que de l'autre, la signature de l'artiste est inscrite dans l'arc du cercle.

La société Western Automotive Rebuilders, filiale du groupe torontois Acklands, a inauguré récemment ses nouvelles installations à Anjou, en banlieue de Montréal. Des travaux d'expansion évalués à près de \$1 million permettent aux usines d'Anjou de tripler leur production de moteurs, laquelle passera à 15 000 unités par année.

La compagnie Canron (autrefois Canada Iron) dont le siège est à Trois-Rivières (Québec), a annoncé la signature d'une entente avec l'Irak pour la livraison, au coût de \$25 millions, de 32 000



Une nouvelle champignonnière des Aliments Terra, inaugurée récemment, emploie une centaine d'employés et permettra la production de quatre millions de livres de champignons frais par an. Cette usine, qui semble être la plus moderne de l'Amérique du Nord, est située à Carignan (Québec). Les Aliments Terra sont une division des Minoteries Ogilvie Ltd. de Montréal.

tonnes de tuyaux de fonte destinés à la construction d'un aqueduc.

La Société pour l'expansion des exportations a signé une ligne de crédit de US\$10 millions avec la Copenhague Handelsbank A/S de Copenhague, au Danemark. La ligne de crédit viendra appuyer financièrement la vente de divers biens et services canadiens à des acheteurs danois.

En 1980, l'on a consenti des prêts totalisant \$221 026 702 en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. En vertu de cette loi, le gouvernement garantit des prêts, consentis à des agriculteurs par des banques à charte et autres prêteurs désignés, pour la réalisation de projets divers. La somme maximale garantie par emprunteur est de \$100 000. L'emprunteur qui doit être solvable, dispose d'une période de dix ans pour rembourser les prêts destinés à toutes autres fins que l'achat de terre. Dans ce dernier cas, le remboursement peut être étalé sur 15 ans.

Le Musée de la Gendarmerie royale, à Regina (Saskatchewan), a présenté, du 7

février au 18 mars, une exposition intitulée *Soldats de la prairie 1885-1980*. L'Exposition comprenait, entre autres, deux médailles rares datant de 1885 et attribuées à deux corps militaires, les Boulton's Scouts et les Moose Mountain Scouts. L'on pouvait y voir également une collection privée presque complète d'insignes ayant appartenu aux corps militaires affectés en Saskatchewan, ainsi que des uniformes et de l'équipement provenant de plusieurs régiments.

Une conférence sur les carburants et lubrifiants navals s'est tenue à Ottawa du 6 au 10 avril dernier. Ces conférences ont lieu tous les deux ans, tour à tour en Australie, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Des représentants militaires et civils, du monde des sciences et du génie des quatre pays, participaient à la Conférence.

Les Éditions France-Québec ont publié récemment les actes du colloque *L'Enfant et son environnement* qui s'est tenu à l'Université de Sherbrooke du 27 au 30 juin 1979. L'Association générale des anciens de l'Université de Sherbrooke avait organisé ce colloque pour souligner à la fois l'Année internationale de l'enfant et le 25e anniversaire de l'Université.

Loi sur les prêts... (suite de la page 2)

prolongé et passe de trois à six ans. Le nouveau règlement incitera les organismes prêteurs à présenter rapidement leurs réclamations pour défaut de paiement afin de réduire les frais du gouvernement.

Selon la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, les demandes d'aide doivent être adressées à l'organisme provincial compétent de la province de résidence. C'est à cet organisme qu'il incombe d'étudier la demande et de calculer le montant du prêt consenti. L'importance du prêt est fonction du coût des études et des ressources financières dont dispose l'étudiant. L'étudiant qui garantit le prêt peut ensuite négocier son prêt dans n'importe quelle banque à charte ou auprès d'un organisme prêteur désigné à cette fin.

Le gouvernement fédéral assume les intérêts lorsque l'étudiant étudie à plein temps et pendant la période de six mois qui suit la fin des études. Une fois cette période écoulée, l'étudiant doit payer les intérêts et s'entendre sur les modalités de remboursement avec l'organisme prêteur habituellement une banque à charte.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.